

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1704

Artikel: Étrangers : s'attaquer aux craintes justifiées des citoyens
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dialogue social à l'agonie

Les journalistes de Suisse romande rejettent à 3 contre 1 une convention collective régressive qui péjore leurs salaires. Le dialogue social est moribond dans le monde de la presse. Il est d'ailleurs déjà mort en Suisse alémanique et au Tessin.

Les journalistes de Suisse alémanique et du Tessin ont perdu le combat. Les éditeurs ont dénoncé la convention collective et refusent le dialogue. Ils fixent désormais librement les conditions de travail de leurs collaborateurs. Sans convention, les journalistes sont libres de faire la grève. Mais ils ne la font pas. Un scénario analogue va probablement se dérouler dans la presse de Suisse romande régie par une convention collective séparée. Les éditeurs francophones ont, à leur tour, dénoncé ladite convention. Ils accepteraient de signer un nouveau texte à condition que les journalistes consentent à d'importants sacrifices salariaux (voir cadre). Consultés par leur syn-

dicat *impressum*, les journalistes romands ont massivement refusé ce sacrifice. Cette négociation régressive n'est pas la première. En 1994, au plus fort de la crise économique, les journalistes avaient consenti à une première modification à la baisse de la grille des salaires (cf. encadré ci-dessous).

Après le vote massivement négatif des journalistes, les éditeurs ont fait une ultime concession. La grille des salaires serait retouchée et la perte cumulée sur 15 ans réduite à 26 000 au lieu de 36 000 francs. Il appartiendra à une assemblée des délégués du syndicat *impressum* de se prononcer définitivement. Le dialogue n'est donc pas définitivement rompu. Mais le climat est délétère. Dans la foulée, les édi-

teurs refusent désormais aux représentants du syndicat le droit de participer à des négociations au sein des entreprises de presse. Au début de cette année, les mêmes éditeurs ont distribué des cartes de presse, alors que l'octroi de la carte professionnelle est une prérogative essentielle des organisations de journalistes.

Le climat est mauvais, mais la guerre n'aura probablement pas lieu. La convention collective sera vraisemblablement refusée par les journalistes romands. Ils retrouveront le droit de grève. Mais, forts de l'expérience alémanique, les éditeurs savent qu'ils peuvent maîtriser la situation. Les journalistes craignent pour leur emploi. Ils sont individualistes. La perte d'influence de leurs syndicats et la

fin du dialogue social ne leur paraît pas une catastrophe. Une baisse immédiate de la fiche de paie aurait pu allumer le feu de la révolte. Les éditeurs n'ont pas fait cette erreur. Leur liberté retrouvée, ils ne trancheront pas sauvagement dans les salaires. Ils se contenteront de les distribuer à la carte, selon leur bon vouloir. L'exploitation d'une position dominante a cependant ses limites. Les journalistes ne sont pas les nouveaux prolétaires et leurs déboires ne susciteront pas plus de compassion que les préoccupations des anciens pilotes de Crossair. Mais à égalité de formation et de titres - le plus souvent universitaires - la profession paie mal. Les talents pourraient bien un jour la boudier. at

Sacrifices salariaux

L'indexation des salaires est supprimée. A cette exigence fondamentale qui n'était pas négociable, les éditeurs ont écrit une nouvelle grille fixant les salaires de la 1ère à la 15e année. Ce remaniement complexe propose quelques faibles majorations et de gros sacrifices. Exemple pour un salaire mensuel brut :

1ère année	5700	+ 41
8ème année	6800	- 412
11ème année	7300	- 466

Le projet prévoit que les salaires acquis ne seront pas abaissés. C'est leur évolution avec l'âge qui est en cause. En 15 ans, la perte cumulée de salaire représente 36 000 francs, somme à laquelle il faut ajouter la non-indexation.

Etrangers: s'attaquer aux craintes justifiées des citoyens

Les réactions souvent émotionnelles suscitées par le résultat des votations sur l'asile et les étrangers ne feront pas avancer d'un pouce la compréhension des craintes qui agitent une majorité de nos concitoyens. Et quand cette majorité réunit plus des deux tiers des votants, il est temps de prendre au sérieux sa motivation.

Dans la chronique qu'il livre régulièrement à la *Basler Zeitung*, Helmut Hubacher, ancien président du parti socialiste suisse, explique très simplement ce phénomène de rejet qui, selon lui, ne relève pas plus de la xénophobie que d'un manque d'humanité. Un employé de Coop lui a confié sa crainte face aux milliers d'Africains qui tentent de rejoindre l'Europe et que nous accueillons à nos frais. Aucun des arguments invoqués par le vieux leader ne l'a convaincu. Parce que cet employé, comme des milliers d'autres, se voit menacé dans ses intérêts, conclut Hubacher. Les appels d'un grand patron à plus d'humanité à l'égard des étrangers ne pèsent pas lourd face à l'expérience d'un monde du travail brutal, où les emplois sont souvent sacrifiés sur l'autel du profit immédiat. La prise de position des évêques qui prêchent un humanisme chrétien n'est pas plus crédible, alors que l'Eglise persécute ses membres trop critiques - Hubacher fait référence à une actualité locale, un curé soutenu par ses paroissiens et destitué par l'évêque de Bâle - et maintient les femmes dans un état de subordination. Pour Hubacher comme pour beaucoup de praticiens de l'asile, la loi révisée ne résoudra rien. Elle pourra au mieux nous distraire temporairement des vrais problèmes. C'est dire que le débat rebondira. Et que les appels à l'humanité resteront sans effet tant que les causes profondes de l'insécurité ne seront pas combattues. jd